



SNETAA
SNETAA-CPE
DIRECTION
SNATOS
SNEPAG
SNETAA-IPE
SNPFCDN
SNETAA-MI-SE
SNO
SNETAA-INJSA

Paris, le 17 septembre 2008

Communiqué de presse

NON à de nouvelles érosions de nos pensions !

La situation des retraités tend à devenir de plus en plus alarmante. Ces derniers subissent de plein fouet *une détérioration sévère de leur pouvoir d'achat* face à la hausse du coût de la vie dans tous les domaines de la vie quotidienne, cumulée aux charges supplémentaires imposées par l'instauration de nouvelles franchises médicales. La réévaluation des retraites de 0.8% au 1^{er} septembre est de très loin insuffisante (pour l'année 2008, 1.1%+0.8%, soit un total de 1.9%), et bien en deçà de l'inflation qui poursuit un rythme annuel de près de 3.6%. De plus, à cette faible augmentation s'ajoutent des inquiétudes face à la volonté affichée par le gouvernement de reporter la revalorisation de 2009 au 1^{er} avril au lieu du 1^{er} janvier au prétexte d'aligner la date sur celle des régimes complémentaires. La Fédération EIL exige à ce titre une vraie revalorisation des retraites compensant les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis ces dernières années, ainsi que le retour au calcul des pensions sur l'indice de traitement des actifs et non plus sur les prévisions de l'inflation !

D'autre part, nous nous opposons vigoureusement à toute *nouvelle dégradation du système des pensions* telles que les mesures prises dans le cadre du rendez-vous 2008 sur les retraites (allongement de la durée de cotisation) ou celles envisagées pour l'avenir. En effet, il serait question de restreindre pour le secteur public les conditions de versement de la pension de reversion qui permet à une veuve ou un veuf de bénéficier, quels que soient son âge et ses ressources, de 50% de la pension du conjoint décédé. Une telle mesure pénaliserait les fonctionnaires qui ne bénéficient pas du régime complémentaire du secteur privé, mais surtout pour un très grand nombre d'entre eux, cela signifierait une baisse importante et injustifiée de leurs ressources. Nous ne pouvons accepter une telle régression annoncée au mépris de ce qui avait fondé le principe même des reversions pour un revenu décent fruit des années d'activité et de cotisations du couple !

La Fédération E.I.L. appelle à se joindre à l'action nationale du jeudi 16 octobre pour une revalorisation immédiate des retraites, et le maintien des critères d'attribution des pensions de reversion dans la fonction publique !

Contacts : Christian LAGE – Vincent REIG

Syndicats EIL Fédérés Unitaires
74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53
e-mail : fed.eil@wanadoo.fr site : www.fed-eil.com